

— Antoine m'a dit que vous aviez encore 1,500 fr. mis en dépôt chez le notaire : il me les faut ! Dans trois jours je reviendrai les prendre, seront-ils prêts ?

— « Oui, dit la vieille.

— « Eh ! bien, je reviendrai, et si tu dis un seul mot de la visite que l'a faite le premier né de l'enfer, tu viendras avec moi prendre la place de ton mari... »

Il disparut et la pauvre veuve interdite ne reprit l'usage de ses sens que pour souffrir et prier.

Le lendemain, les voisins qui vinrent la voir la trouvèrent dans un état de désespoir qui les effraya ; ils furent avertir le curé, qui ne tarda pas à la visiter. Elle ne répondait aux consolations qu'il lui donnait que par des pleurs et un silence mystérieux, qui lui firent deviner qu'un chagrin nouveau était venu se joindre à la perte de son mari. Il fit si bien qu'il parvint à connaître tous les détails de l'affreuse visite qu'avait eue la pauvre veuve et de celle qui devait suivre.

« Quant à la seconde visite, dit-il à la bonne femme, ne vous en inquiétez point. Je viendrai avec deux amis pour vous aider à le recevoir ; j'ai de l'eau bénite qui dompte le diable, n'en ayez pas peur ; mais surtout ne dites rien à personne. »

Au jour dit, M. le curé vint dans la chambre avec ses deux amis. Il était nuit quand ils entrèrent. Ils se cachèrent dans la petite chambre qui est derrière la cheminée, et dirent à la veuve de rester à sa place ordinaire. A l'heure convenue un bruit se fit le long du canal de la cheminée et le Diable parut ; la pauvre vieille, qui n'était pas entièrement rassurée par l'eau bénite du curé, eut besoin de tout son courage pour rester en place comme on le lui avait ordonné. Quand le Diable lui demanda la somme promise, elle lui dit d'aller la prendre de l'autre côté. Le Diable prit la petite lampe, ouvrit la porte, et tomba entre les mains des deux amis du curé, qui n'étaient rien moins que deux carabiniers royaux, assez habitués à pincer des diables de cette espèce.

On attendit le jour, et au lieu de renvoyer le Diable en enfer, on le conduisit dans les prisons d'Annecy, au milieu de la foule qui l'accompagnait de grandes huées.

Voilà, monsieur, l'histoire du diable d'Annecy. Il n'était pas encore démasqué qu'on le reconnut ; c'est le compère et l'ami du défunt : celui-ci étant à son lit de mort l'avait fait appeler pour lui recommander sa femme.

« Ayez soin d'elle, disait-il ; elle sera seule, elle aura besoin de vos conseils. Je lui laisse trois mille livres qui sont là, et 1,500 fr. qui sont chez un ami ; elle aura besoin de vous pour soigner sa petite fortune. — Le compère promit tout, et l'on voit qu'il ne tenait pas mal sa parole. Ceci nous apprend au moins qu'il n'est pas toujours prudent pour un mari moribond de trop recommander sa femme à un compère.

L'huissier ajouta : je viens de vous faire la version du jour ; il est bien probable que demain les circonstances du récit seront changées mais il paraît que le fond est véritable.

Sans plus attendre le diable que tout le monde voulait voir, je m'en allai en perçant avec peine la foule qui remplissait toutes les rues qui aboutissent au sénat et aux prisons.

Telle est l'histoire du diable d'Annecy. Nos lecteurs diront peut-être que c'est une histoire qui ne vaut pas le diable.